

# Collectif 24

## **· Pas d'OGM dans les champs ni dans les assiettes !! ·**

Tel qu'annoncé dernièrement, à l'initiative d'ATTAC et du collectif '*Pas d'OGM dans les champs ni dans les assiettes*', en partenariat avec Ciné Cinéma :

- **le jeudi 6 décembre verra la projection du film Tous cobayes à Périgueux.** Le débat sera animé par Michel Evrard (ethnobiologiste périgourdin) et Patricia Le Rouzic (professeure de bio et membre d'ATTAC)
- **Le vendredi 14 décembre au Centre de la Communication de Périgueux se tiendra une conférence-débat** animée par Gilles Lemaire (bureau national ATTAC, ancien secrétaire national des Verts).

Afin de ne pas alourdir cette foliole avec de maladroits résumés des communications ayant suivi la publication de l'étude de l'équipe de G.-E. Seralini, vous trouverez en pièces jointes une **communication de Christian Velot** reprenant les éléments du débat en cours de désamorçage par les labos pharmaceutico-agro-industriels, un **communiqué de la confédération paysanne** et un **texte d'Hervé Lot** ; et surtout le lien vers un **article de G.E. Séralini** : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/10/26/comment-un-ogm-un-pesticide-et-un-systeme-peuvent-etre-toxiques\\_1781645\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/10/26/comment-un-ogm-un-pesticide-et-un-systeme-peuvent-etre-toxiques_1781645_3232.html)

**Clairs, accessibles, ces textes aideront celles et ceux ayant manqué une info.**

Pour qui souhaite des infos sur les conflits d'intérêt à l'œuvre, voici ce lien : <http://blogs.mediapart.fr/blog/benjamin-sourice/280912/polemique-sur-la-toxicite-des-ogm-ces-conflits-dinterets-qui-nuise>

A mettre en relation avec un article du même auteur sur la publication le 11 octobre 2012 d'un rapport d'audit de la Cour des comptes européenne épinglant sévèrement quatre agences européennes de régulation. <http://blogs.rue89.com/de-interet-conflit/2012/10/12/quatre-agences-europeennes-epinglees-pour-conflits-dinterets-228646>

Dernière nouvelle en date : Monsanto ne se soumet pas aux auditions de l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail !! <http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualite/sante-publique/ogm-comment-monsanto-echappe-l-audition-de-l-anses>

## **Adventices, plantes génétiquement modifiées et pesticides**

A la suite de la communication de la feuille d'information de septembre, quelques éclaircissements sur **la situation des fermiers américains**.

**Les plantes sauvages deviennent résistantes au Roundup** et l'Académie américaine des sciences organisait le 10 mai dernier une réunion de crise.

Les semenciers avaient dit aux agriculteurs qu'avec les OGM résistants aux herbicides, ils n'auraient plus jamais de problèmes avec les mauvaises herbes. Il leur suffisait de pulvériser du glyphosate - créée par Monsanto, aujourd'hui dans le domaine public - pour être tranquilles ; un seul passage était nécessaire pour tout détruire sauf les cultures dotées d'un gène de résistance. Les agriculteurs ont bénéficié de ce système au début : les rendements étaient meilleurs, le temps de travail et les coûts réduits. Aujourd'hui, ils déchantent.

Mais les mauvaises herbes deviennent résistantes elles aussi au Roundup, elles se multiplient très vite et envahissent les champs de soja, de maïs, de coton et de colza. Près de 8 millions d'hectares sont d'ores et déjà infestés.

**L'utilisation des OGM a fait exploser la consommation de glyphosate**: elle est passée dans les champs de maïs de 1,8 million de tonnes en 2000 à 30 millions de tonnes l'an dernier.

**Chaque année, de nouvelles plantes sauvages développent des résistances**. Leurs mécanismes de défense sont efficaces et, une fois sélectionnés, ils sont transmis à leur nombreuse descendance.

L'organisation internationale chargée de leur contrôle (ISHRW) a déjà recensé 23 espèces sauvages résistantes. *«Mais ce chiffre sous-estime le problème car il ne prend en compte que les plantes résistantes à une dose quatre fois supérieure à celle couramment appliquée, explique Bill Freese, du Centre américain de sécurité alimentaire, dans une interview à la revue The Scientist. Quantité d'autres mauvaises herbes tolèrent des doses plus basses de glyphosate et ce sont elles qui ont un gros impact dans les cultures.»* Il y en aurait en fait plus de 380, selon Harold Coble, du ministère américain de l'Agriculture.

Pour faire face à la situation, **les industriels projettent d'associer d'autres herbicides**, ce qui accroîtra la pollution, et d'ajouter un nouveau gène de résistance dans les plantes cultivées. *«Ils abusent les gens en disant que c'est une solution. Les plantes vont devenir résistantes aux deux herbicides»*, estime Henri Darmency, de l'Inra de Dijon, qui a participé à l'expertise collective sur le sujet publiée par l'Inra en novembre 2011. *«Dans les mélanges, les doses sont moins importantes, ce qui accroît les risques de développement de résistance. C'est une fuite en avant»*, ajoute Xavier Reboud de l'Inra de Dijon. En attendant, Monsanto offre gratuitement aux agriculteurs un deuxième herbicide. Ben, si c'est gratuit, alors ... !

A lire aussi : <http://www.rue89.com/rue89-planete/2012/11/03/deux-agriculteurs-americains-temoignent-des-mefaits-des-ogm-236753>

## ICI et là-bas ... là-bas et ICI

- Une mobilisation s'organise contre un essai de patates génétiquement modifiées **en Irlande**.
- Aux Etats-Unis, mais aussi en Allemagne, en Argentine, **le mouvement « Occupy » se mobilise contre Monsanto**. L'objet est de faire pression pour l'étiquetage des produits ; Monsanto se bat pour que ça ne soit pas possible.... et vient d'y réussir en Californie, principal producteur de fruits et légumes nord-américains ... <http://www.infogm.org/spip.php?article5252>
- **En Suisse**, le Conseil National (assemblée de députés représentant la population) vient de prolonger le **moratoire sur la dissémination d'OGM** dans l'environnement à des fins commerciales jusqu'au 31 décembre 2017.
- Le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime du **Maroc** a publié en septembre un communiqué dans lequel il est rappelé qu' « *en application du principe de précaution, (...), aucune présence d'OGM n'est admise dans les produits importés destinés à la consommation humaine, ils sont absents dans la production agricole nationale et également dans tous les intrants utilisés dans les cultures agricoles marocaines (semences, etc).* »
- **Le collectif anti-OGM du Gard, des Faucheurs Volontaires Gard-Lozère et la Confédération Paysanne 30** ont manifesté mercredi 19 septembre devant les grilles du site nîmois de Monsanto, réclamant une "**inspection citoyenne**".
- **En Nouvelle-Calédonie**, l'association STOP OGM Pacifique s'inquiète pour la biodiversité et milite pour l'étiquetage des produits importés d'Australie, de Nouvelle Zélande, mais aussi de l'aire pacifique sous influence US.
- Dans une décision du 24 septembre, **le Conseil d'Etat** précise qu'un maire ne peut en aucun cas s'immiscer dans l'exercice de la police spéciale de la dissémination volontaire d'OGM qui relève de l'Etat. Il **rejette donc la légalité d'un arrêté municipal** (23 août 2008 – commune de Valence) **interdisant la culture de plantes génétiquement modifiés sur certaines parties de son territoire**.

La France ayant interdit la culture du maïs MON 810 en réactivant la "clause de sauvegarde" prévue par la directive européenne 2001/18, l'enjeu n'est pas encore brûlant ; mais puisque la Commission Européenne est juridiquement en mesure de demander à Paris de suspendre cette interdiction suite à l'avis négatif rendu par l'EFSA en mai dernier 2012, si une telle hypothèse se réalise, les maires se voient désormais dépourvus de toute compétence pour édicter une interdiction locale...

- Le 15 août 2008, une centaine de Faucheurs Volontaires avaient neutralisé à Civaux et à Valdivienne (Région Poitou-Charentes) 2 parcelles de **MON810** et **NK603**, interdits par le gouvernement début 2008. Le Conseil d'Etat avait déclaré les parcelles fauchées illégales en octobre de la même année, soit plus de deux ans après le recours déposé pour faire interdire cette culture. L'action des Faucheurs Volontaires relevait donc de l'état de nécessité et ils avaient été relaxés en première instance.

Le 16 février 2012, **la Cour d'appel de Poitiers** s'est rangée délibérément du côté de Monsanto et des pollueurs : elle a condamné huit d'entre eux à de lourds dommages et intérêts au bénéfice de Monsanto et de la société IDE Maïs qui avait réalisé l'essai.

La note s'élève à 175.472 €, soit une des plus lourdes condamnations jamais prononcées à l'encontre du mouvement. Trois des Faucheurs Volontaires poursuivis, José Bové, François Dufour et Dominique Delort, sont en outre condamnés à plusieurs dizaines de jours-amendes pour un total de 2.400 €.

Aujourd'hui, la société IDE Maïs exige ses 35.000 € de dommages et intérêts, par huissier auprès de François Dufour, faucheur volontaire, ancien porte-parole de la Confédération Paysanne et actuel Vice-Président de l'Agriculture en Région Basse-Normandie (EELV).

L'OGM NK603 est bien le même pointé du doigt aujourd'hui pour ses effets toxiques par l'étude de Gilles-Éric Séralini et du Criigen.

Si vous souhaitez soutenir les condamnés de Poitiers, solidairement, pour ne pas que les frais de justice soient un frein à l'action des Faucheurs Volontaires, envoyez vos dons à : Sans Gène, 10 bis rue du Colonel Driant, 31400 Toulouse

- **Un nouveau procès est ouvert contre des Faucheurs Volontaires**, suite à une action sur des parcelles de tournesols mutés en Indre-et-Loire le 24 juillet 2010.

Il se tiendra au Tribunal de Grande Instance de Tours **le 26 novembre prochain**.

Le réseau tourangeau anti-OGM prépare des manifestations afin de le médiatiser – *cf. affiche et communiqué joints*.

Son sujet devrait prendre une dimension de plus en plus importante : **c'est le premier procès lié aux plantes mutées** (*cf. lettre du Collectif de septembre*).

**Tout va bien !**

### **Nouvelle autorisation de mise sur le marché**

Par une décision publiée le 20 octobre, la Commission européenne autorise la mise sur le marché du **maïs génétiquement modifié MIR162**.

Ce maïs, développé par la société Syngenta, présente une résistance à certains nuisibles de l'ordre des lépidoptères.

L'autorisation, d'une durée de dix ans, porte sur les denrées alimentaires, les ingrédients alimentaires, les aliments pour animaux et les produits contenant ce maïs pour toute utilisation autre que la mise en culture.

Les 27 Etats membres n'étaient pas parvenus à dégager une majorité qualifiée fin septembre sur la décision de commercialiser ou non ce maïs ; la France s'était, pour sa part, abstenue. Selon la procédure en vigueur, il revenait à la Commission de trancher. C'est fait !

Ce maïs avait reçu **un avis favorable de l'AESA/EFSA en juin 2012**, l'agence estimant qu'il était "*aussi sûr que son homologue non génétiquement modifié quant à ses effets potentiels sur la santé humaine et animale ou sur l'environnement*".

La France s'était abstenue malgré l'**avis non favorable du Haut Conseil des biotechnologies en novembre 2011** ; avis que commente cet article d'INF'OGM : <http://www.infogm.org/spip.php?article5247>

Avec cette autorisation, ce sont 41 PGM qui sont autorisées aujourd'hui à l'importation en Europe. Seules 3 PGM sont autorisées à la culture : les maïs MON810 de Monsanto et T25 de Bayer et la pomme de terre Amflora de l'entreprise allemande BASF.

### **Soupçonné de corruption, le commissaire européen à la consommation et à la santé démissionne**

Rien à voir avec les organismes génétiquement modifiés mais on respire la confiance à la Commission Européenne.

Le commissaire européen chargé de la consommation et de la santé, le Maltais John Dalli, a démissionné mardi 16 octobre de ses fonctions après sa mise en cause dans une enquête de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

L'OLAF a agi à la suite d'une plainte d'une entreprise suédoise, Swedish Match, qui dénonçait le fait qu'un entrepreneur maltais l'avait approchée en faisant valoir ses contacts avec M. Dalli pour favoriser une proposition de loi sur les produits du tabac.

La Commission européenne a reconnu que l'enquête de l'OLAF n'a pas permis de trouver de preuve concluante sur une "participation directe" de M. Dalli dans une tentative de corruption et de trafic d'influence, mais considère que le commissaire était informé des démarches de l'entrepreneur maltais, dont l'identité n'a pas été communiquée.

## Un soja durable, pas si "vert"

Avec l'explosion de l'élevage intensif, le soja est devenu en quelques années l'une des matières agricoles les plus échangées dans le monde.

Les Etats-Unis restent le premier producteur et exportateur au monde mais les deux géants agricoles sud-américains que sont devenus le Brésil et l'Argentine les ont rejoints sur le podium ; à eux deux, ils représentent la moitié de la production mondiale.

L'explosion de la production a fortement profité aux plantations d'organismes génétiquement modifiés (OGM) résistantes aux herbicides : 70 % de la production mondiale !

Sans que le consommateur en soit forcément conscient, ces plantes génétiquement modifiées alimentent ensuite les élevages européens et notamment français.

**Constatant l'impact négatif du soja sur l'environnement**, notamment en Amérique du Sud où il est synonyme de déforestation, quelques producteurs, industriels et le WWF se sont regroupés en 2006 pour créer **une table ronde pour le soja responsable** (RTRS).

Une certification RTRS a été mise en place ; elle contient une trentaine de critères à respecter : outre l'interdiction d'utiliser des terres déboisées pour la culture du soja, les producteurs doivent également respecter certains **critères environnementaux** (une limite est fixée pour les intrants chimiques) **et sociaux** (le travail des enfants est proscrit).

Alors que près de 250 millions de tonnes de soja sont produites annuellement, principalement pour être transformées en tourteaux destinés à l'alimentation du bétail, pour sa première année de commercialisation, 300.000 tonnes de soja certifié durable ont été vendus dans le monde (soit 0,12%).

Pour l'instant, les premières tonnes de soja durable sont venues du Brésil, de l'Argentine, du Paraguay et de l'Inde ; c'est-à-dire **à l'exception du plus important de tous: les Etats-Unis**. Et M. Mascotana (Directeur Général de RTRS) reconnaît qu'« à terme il faudra que l'on puisse les inclure si l'on veut vraiment peser sur le marché ». Sans rire !

Ce soja "vert" est vu d'un mauvais œil de la part de nombreuses associations écologistes qui pointent du doigt la position du WWF, émergeant entre autres aux côtés de Monsanto.

Beaucoup dénoncent une certification qui entretient le système de production basé sur la monoculture du soja et ne remet en cause ni la dépendance européenne en alimentation animale importée, ni un modèle de production intensive de la viande. Et, surtout, **cette certification n'a pas exclu le soja OGM**. Aujourd'hui, le soja étant essentiellement issu de plantes génétiquement modifiées dans le monde, donc si on le met sur la touche, on passe à côté de l'essentiel du marché, se défend WWF.

## **Archives virtuelles...**

Et, enfin, si vous souhaitez vous rafraîchir la mémoire, voici les liens suivants :

**Maïs modifié de Monsanto nocif pour les rats** - Une étude sur le MON863, que la multinationale a voulu cacher, constate les effets sur la santé des rongeurs.

Par Alice Launet – (Liberation – 25/06/2005)

<http://terresacree.org/ratmonsanto.htm>

**Une étude prouve la nocivité pour l'organisme de trois maïs Monsanto** ... où l'on parle du Crii-gen et de G.E. Seralini - Décembre 2009

[http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/12/11/une-etude-prouve-la-nocivite-pour-l-organisme-de-trois-mais-monsanto\\_1279552\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/12/11/une-etude-prouve-la-nocivite-pour-l-organisme-de-trois-mais-monsanto_1279552_3244.html)

**Des résidus de pesticides provenant d'OGM retrouvés dans le sang de femmes** – Mai 2011

[http://www.notre-planete.info/actualites/actu\\_2796\\_OGM\\_pesticides\\_sang.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_2796_OGM_pesticides_sang.php)

## **... et nouvelles de dernière minute**

**Greenpeace interpelle la Commission Européenne** .... alors que ses membres examinent les nouvelles demandes d'autorisation d'OGM.

<http://www.greenpeace.org/belgium/fr/actualites-blogs/actualites/ogm-pesticides-non-biodiversite-oui/>

<http://www.20minutes.fr/ledirect/1037792/ogm-greenpeace-pulverise-eau-commission-europeenne>

A l'appel de la Confédération Paysanne, **des militants ont investi un centre Leclerc** de Carcassonne la semaine dernière :

<http://www.midilibre.fr/2012/11/04/des-cobayes-nourris-aux-ogm,588829.php>

<http://www.ladepeche.fr/article/2012/11/04/1481316-carcassonne-ogm-il-y-en-a-un-rayon-chez-leclerc.html>

<http://www.lindependant.fr/2012/11/04/les-anti-ogm-s-invitent-a-leclerc,176972.php>

**La feuille d'information du Collectif 24 'Pas d'OGM dans les champs ni dans les assiettes', c'est un peu comme un supermarché, c'est Noël avant l'heure .... alors [joyeuses fêtes !](#)**

Si vous manquez d'**idée cadeaux** et que vos enfants sont initiés à l'anglais, un livret d'activité sur les biotechnologies est diffusé aux Etats-Unis depuis le printemps.

*« En travaillant sur les puzzles contenus dans ce livre, vous apprendrez tout sur la biotechnologie et ses merveilleuses solutions pour aider les gens à vivre une vie meilleure dans un monde plus sain »* peut-on lire en préambule.

C'est une bande dessinée interactive réalisée par le Conseil pour l'Information sur les Biotechnologies, une organisation financée par l'ensemble des industriels du secteur (DOW, Monsanto, Bayer, Syngenta...).

Le jeune lecteur est invité à découvrir le monde merveilleux des OGM qui lui permettront de « *faire pousser plus de nourriture* » sur moins de terre, de « *cultiver des aliments plus sains* » et d'« *aider l'environnement* ».

**Chouette, chouette, chouette !!**

***La feuille d'information du collectif 24 'Pas d'OGM dans les champs ni dans les assiettes' : entre reprise, redite, retouche et paraphrase, l'information non génétiquement modifiée !!***